



**Appel à manifestation d'intérêt et candidature -
Autorisation d'occupation temporaire du domaine public
- Camping Municipal "La Graveline"-
Durée : 6 ans**

La commune de Châteauneuf-du-Rhône lance une sélection préalable à l'octroi d'une occupation temporaire du domaine public non constitutive de droits réels.

Dossier de candidature:

- Le dossier de candidature comportera obligatoirement :

Une lettre de candidature présentant le candidat (nom ou dénomination commerciale, adresse du siège social, adresse électronique, date de création, montant du capital, la liste des principaux actionnaires, identité du représentant habilité) ;

Un justificatif de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (extrait Kbis) ou de l'inscription au registre des métiers (RM), ou la copie recto-verso de la carte d'identité pour les particuliers ;

Une déclaration sur l'honneur concernant, d'une part, le chiffre d'affaires global et, d'autre part, s'il y a lieu, le chiffre d'affaires concernant spécifiquement les prestations dans le domaine d'activité proposé par le candidat au cours des trois derniers exercices ;

Si le candidat vient de créer son activité ou va créer son activité et ne peut fournir la déclaration sur l'honneur précitée, il produit tout autre document de son choix de nature à établir sa crédibilité financière, tels qu'une déclaration appropriée de banque, la preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;

Un document détaillant la motivation du candidat pour le projet proposé ;

Un document formalisant le projet d'exploitation du candidat (animation, prestations proposées, prix des prestations, définition des moyens humains, techniques et financiers mis en œuvre ; présentation et coût estimatif des équipements à installer / des investissements et aménagements des installations

envisagés ; planning envisagé pour la réalisation des travaux ; période d'ouverture ; jours et horaires d'ouverture) ;

Un document détaillant les mesures prises pour limiter l'impact écologique de l'activité (gestion écologique des déchets, usage de contenants recyclables ou de vaisselle réutilisable, circuits courts....) ;

Un plan d'affaire prévisionnel (business plan) de la saison 2025 et présentation des modalités de financement du projet (emprunt, fonds propres) ;

La proposition chiffrée de redevance d'occupation du domaine public ;

L'attestation remise par la Commune à l'issue de la visite obligatoire sur site.

Date limite de réception des candidatures : le mardi 14 janvier 2025 à 12 h

Autres renseignements :

*Cahier des charges disponible par voie dématérialisée sur simple demande par mail à chateauneufdurhone@wanadoo.fr
Il contient toutes les informations nécessaires et modalités de transmission des candidatures.*

Mairie de Châteauneuf-du-Rhône (DRÔME).

Correspondant : MASSON Martine DGS, 1 place de la Grangette – 26780 CHATEAUNEUF-DU-RHÔNE - tél. : 04-75-90-69-40-

Date d'envoi du présent avis pour la publicité : 12 décembre 2024.